

Saint-Hubert, le 15 juin 2021

Message important aux parents utilisateurs du service de garde en milieu scolaire

Objet : Nouvelle tarification pour l'année scolaire 2021-2022

Madame,
Monsieur,

Le ministère de l'Éducation du Québec a décidé de modifier la contribution financière des parents utilisateurs du service de garde en milieu scolaire.

À compter du 25 août 2021, la contribution sera haussée à **8,55 \$ par jour** pour un élève régulier, ce qui représente une hausse de 0,05 \$. À noter que cette augmentation entraîne pour chaque service de garde une diminution du financement par le MEQ pour chaque élève régulier inscrit au 30 septembre 2021.

Cette augmentation de tarif pour l'élève régulier oblige le centre de services à réviser le tarif des élèves sporadiques. La contribution des parents, dont les enfants utilisent le service de garde de manière sporadique, sera donc augmentée de 0,20 \$ par jour, soit 0,10 \$ le midi et 0,10 \$ pour la période de fin de journée.

Quant à la tarification pour les journées pédagogiques, celle-ci sera de 8,55 \$ pour tous les élèves.

À noter que l'information sera mise à jour dans le guide des règles de fonctionnement de votre service de garde et déposée sur le site de l'école dans la section « *Service de garde* » en début d'année scolaire.

Merci de votre compréhension.



Chantal Dubé
Directrice